

**Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou**

**Faculté des sciences économiques, commerciales et des sciences de gestion**



**Département des sciences de Gestion**

## **LICENCE ACADEMIQUE**

**Gestion Publique**

**Responsable de l'équipe de formation**

**Dr MOULAI Kamel**

# I – Fiche d'identité de la Licence

## 1 - Localisation de la formation :

**Faculté : Sciences Economiques, Commerciales et de Gestion**

**Département : Sciences de gestion**

### **Références de l'arrêté d'habilitation de la licence**

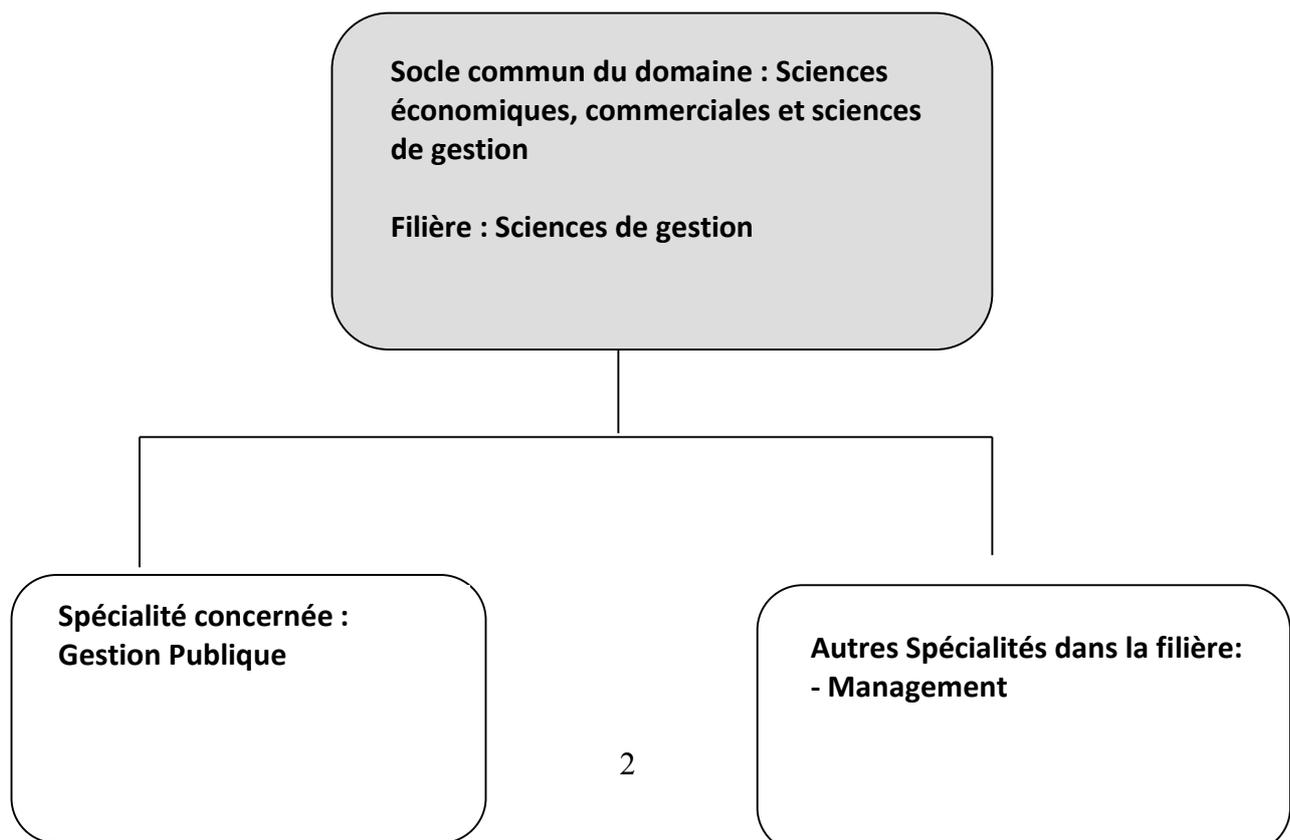
- Arrêté n° 581 du 23/07/2014 fixant programme des enseignements du socle commun du domaine des sciences économiques, de gestion et commerciales
- Arrêté n° 641 du 24/07/2014 fixant programme des enseignements de la deuxième année en vue de l'obtention du diplôme de licence du domaine des sciences économiques, de gestion et commerciales, filière sciences de gestion
- Arrêté n° 543 du 04/09/2011 fixant habilitation des licences pour l'année universitaire 2011-2012

## 2- Partenaires extérieurs

- Autres établissements partenaires :
- Entreprises et autres partenaires socio économiques :
- Partenaires internationaux :

## 3 – Contexte et objectifs de la formation

### A – Organisation générale de la formation : position du projet



## B - Objectifs de la formation

Le rapprochement entre l'Université et les Collectivités territoriales, sur un plan assez large, devrait s'intensifier notamment après le processus de décentralisation des lois de 1990 générant de nouveaux besoins et de nouvelles missions pour les communes et les wilayas d'une part et d'autre part, suite aux impératifs prônés par les bienfaits de la bonne gouvernance. La nouvelle forme d'administration induite par le transfert des compétences ont diversifié et élargi leurs domaines d'intervention: droit, économie, urbanisme, santé, éducation, culture, sport, animation sociale et loisirs, développement et cohésion sociale, aménagement du territoire, communication, informatique, intercommunalités, etc.

Ainsi, les réformes décidées depuis ont placé les organes élus, sur le plan local, face à de nouvelles responsabilités: prévoir, concevoir, mettre en œuvre, évaluer, entretenir. Or, pour devenir effectives, il est impossible de traduire les missions impératives et les choix démocratiques des citoyens sans avoir des moyens matériels et financiers considérables et sans avoir, surtout, des fonctionnaires locaux nombreux et compétents mis au service de la collectivité.

L'objectif vise à proposer une offre de formation nouvelle qui puisse prendre en considération les mutations économiques, sociales et culturelles en vigueur au sein des territoires à travers la licence *gestion publique*. Cette démarche est sous tendue par un projet de recherche portant sur la thématique de la *Gestion durable des territoires, développement local et solidaire*. Ce processus est entrepris en coopération avec l'université de Haute Alsace et labellisé dans le cadre du Haut Conseil Franco Algérien Universitaire et de Recherche (ci-joint le document d'acceptation) conforté par un projet CMEP-Tassili

La licence *gestion publique* est conçue comme un premier palier pour répondre aux besoins de formation des analystes et formateurs (dans le cadre du Master Académique et du Doctorat) et aux besoins des professionnels (Master Professionnel) intervenant sur le champ du développement durable des territoires et du développement local dans le cadre des missions de services d'intérêt général.

Cette licence prend place dans un environnement économique en mutation marqué par une évolution de la notion de service public ou collectif laquelle appelle de nouveaux savoir faire et de nouvelles compétences professionnelles pour une large gamme de métiers : Dans cette optique, l'exercice de l'un de nombreux métiers territoriaux, notamment, dans les domaines de l'animation locale, de la gestion de service public local, de l'utilisation des NTIC, requiert de plus en plus, des connaissances pluridisciplinaires et des compétences polyvalentes. Le métier territorial exige, en outre, une adaptabilité aux évolutions du service public local.

Il s'agit d'acquérir des connaissances dans le domaine de l'économie et de l'ingénierie territoriales et de projets de développement intervenant dans la conduite, l'encadrement et l'animation de politiques publiques de services, plus particulièrement dans les fonctions urbaines supérieures au croisement de l'action sociale, de l'habitat, du développement social urbain et de services en réseaux, mais aussi dans les espaces ruraux enclavés. Il sera également centré sur l'étude des interconnexions de plus en plus nombreuses, complexes et problématiques entre territoires urbains et espaces de la montagne en mutations. La licence entend former les étudiants aux courants de la recherche portant sur les transformations actuelles entre aménagement, développement et territoire, confronter à la question environnementale, et, en particulier à celle de la durabilité.

L'objectif principal est l'acquisition de compétences d'ingénierie de projets et de management territorial requises au sein des collectivités territoriales et de leurs partenaires. La licence projetée a également vocation à répondre aux besoins de formation de cadres à la conception, à l'animation et au développement de projets de services au sein d'entreprises locales (administrations publiques locales, mutuelles, coopératives, entreprises d'insertion) et des organisations intervenants dans le cadre du développement local et de la solidarité (associations).

La licence *gestion publique* offrira à l'étudiant par ses enseignements théoriques et techniques, une acquisition de connaissances complémentaires et un élargissement des compétences dans les secteurs de gestion, d'animation de l'action économique et sociale. Par ses enseignements

d'application et par son stage, il offre un apprentissage de la mise en œuvre des connaissances dans les métiers territoriaux. Par l'enseignement puisant dans les théories économiques, sociologiques et techniques, il formera des étudiants à même de pouvoir faire des synthèses entre les disciplines qui sont à la confluence du territoire et qui permettront d'appréhender les problèmes territoriaux dans leur globalité. Par l'outillage méthodologique et l'enseignement de la note de synthèse, de la contraction de texte, de la dissertation, de l'exposé oral, des langues vivantes étrangères, des NTIC, il offre une formation générale visant, notamment, à faciliter la maîtrise et l'utilisation de l'expression écrite et orale, y compris dans une deuxième langue vivante et des outils informatiques ainsi qu'à améliorer la connaissance générale du cadre local ouvert à son environnement national.

### **C – Profils et compétences visées** (Champ obligatoire) (*maximum 20 lignes*) :

Le domaine d'activité visé concerne les métiers territoriaux ; ils peuvent recouvrir le niveau local des collectivités territoriales infra-étatiques, mais aussi le niveau des organes déconcentrés, les services sectoriels ou le niveau national. Elles consistent dans :

- L'acquisition de savoirs et de savoir faire innovants dans le domaine de la conception et du développement des services collectifs,
- L'acquisition de compétences d'analyse et de synthèse pour la conduite stratégique des organisations,
- L'accès à un savoir faire opérationnel, aux outils de gestion et d'expertise adaptés aux exigences et mutations des activités de services,
- Le développement des aptitudes d'apprentissage et d'animation des projets à dimension publique,
- L'accès à des compétences transversales dans la conduite de projets sur les territoires, à l'interface des intervenants et des dispositifs.

### **D – Potentialités régionales et nationales d'employabilité**

Ils concernent les métiers de l'ingénierie de développement territorial et notamment :

Chef de projet territorial, Chef de projet de développement local, Chargé de mission territorial, Chargé d'études en relation avec les bureaux d'études, Agent ou animateur de développement en collectivités territoriales, dans les établissements publics ou les chambres consulaires, Responsable de la coordination de projets urbains ou de gestion urbaine de proximité, Responsable de l'animation des politiques sociales dans les quartiers, Chargé de mission habitat et vie sociale, Manager de Politique de la Ville, Coordinateur des services publics, Chargé de mission Transports, Responsable d'associations prestataires de services, Responsable des programmes d'équipements publics locaux. Responsable de développement dans une collectivité territoriale, Chargé de mission de développement durable, Dirigeant de société coopérative de production, Chargé de gestion des PCD, etc.

### **E – Passerelles vers les autres spécialités**

Tout étudiant ayant accompli le tronc commun des sciences économiques avec succès. Il pourra ainsi postuler à d'autres options dans la filière. L'étudiant titulaire d'une licence en Sciences de Gestion, Option *gestion publique* peut :

- Soit postuler aux métiers territoriaux cités dans la rubrique débouchés,
- Soit accéder aux Masters Académique ou Professionnelle dont les parcours-types présentent une contiguïté et une proximité que seule l'équipe pédagogique peut valider.

## **F – Indicateurs de performance attendus de la formation**

Pour un déroulement efficace et une formation de qualité, il est nécessaire que :

- Les matières enseignées durant les deux semestres (S5 et S6) soient directement liées au champ de la Gestion publique ;
- Les programmes soient riches en concepts, avec des études de cas appropriées.
- L'assiduité et le taux de réussite moyen doivent être important ;
- Pour atteindre l'objectif de performance, le nombre d'étudiants ne doit pas dépasser 90 étudiants et 30 par groupe.

Par ailleurs, la filière donne aux étudiants la possibilité de préparer une formation Master Professionnel